



CinéSolidaires

N°6 - avril 2012
www.sudcinesolidaires.org



teneur garantie
en pixels libres

----- Sommaire

nous ne sommes pas
ANONYMOUS



nous sommes avec

page 1 & 2

à propos de la **PIRATERIE**
Acta, Amesys & Vent Stellaire

page 3

Pico y pala, un festival engagé & itinérant
Chronique juridique : Ump Warsmann

page 4 : films, projections & festivals

1^{er} festival CinéSolidaires
à Ivry-sur-Seine les 12 & 13 mai
le Collectif Négatif
à la Clef et à Saint Denis

page 5 & 6 : derrière l'écran

les Cinémas **Gaumont Pathé**
MK2, Cinéma **Agnès Varda**

de ACTUALITÉ de l' ACTA

Une offensive de plus contre le partage de la culture sur Internet. ACTA (pour Anti-Counterfeiting Trade Agreement ou accord commercial anti-contrefaçon) est un accord négocié secrètement de 2007 à 2010 par un petit "club" de 39 pays, dont les 27 de l'Union européenne. Début 2011, 22 pays avaient signé ce traité, deux pays avaient décidé de se retirer : la Pologne et la République Tchèque. Au total neuf pays ont décidé de suspendre le processus de ratification du traité ACTA. Dans la liste : l'Allemagne, la Pologne, la République Tchèque, la Lettonie, la Slovaquie, la Roumanie, la Bulgarie, le Luxembourg et les Pays-Bas. Non, non, il n'y a pas encore la France dans la liste. Le combat n'est pas fini. Négocié en secret plutôt que débattu démocratiquement, l'ACTA contourne les parlements pour imposer une logique répressive dictée par les industries du divertissement. ACTA imposerait de nouvelles sanctions pénales et des mesures poussant les acteurs de l'Internet à "coopérer" avec les industries du divertissement pour surveiller et censurer les communications en ligne, en contournant l'autorité judiciaire. Cet accord est donc une menace majeure pour la liberté d'expression en ligne. Il est porteur d'insécurité juridique pour tous les acteurs de l'Internet. **HADOPI, Lopsi 2, ACTA** ... les dispositifs sécuritaires et liberticides s'accumulent. La grande chasse aux "pirates" a commencé. Parfois au nom de la création ou de la défense du droit d'auteur, comme la campagne d'affichette de la FNCF (Fédération Nationale du Cinéma Français). Jusqu'au détriment de nos libertés et du droit à la copie privée ?

<http://www.laquadrature.net/acta>

AMNÉSIE : Il ne s'est rien passé. Rien du tout

En 2007, la société française Amesys, filiale du groupe Bull, a vendu au régime libyen du matériel d'interception des communications sur Internet qui aurait été utilisé pour identifier et traquer les opposants au régime de Kadhafi. En marge de ce contrat, la Libye aurait participé au financement de la campagne présidentielle du candidat Sarkozy selon des révélations de Médiapart.

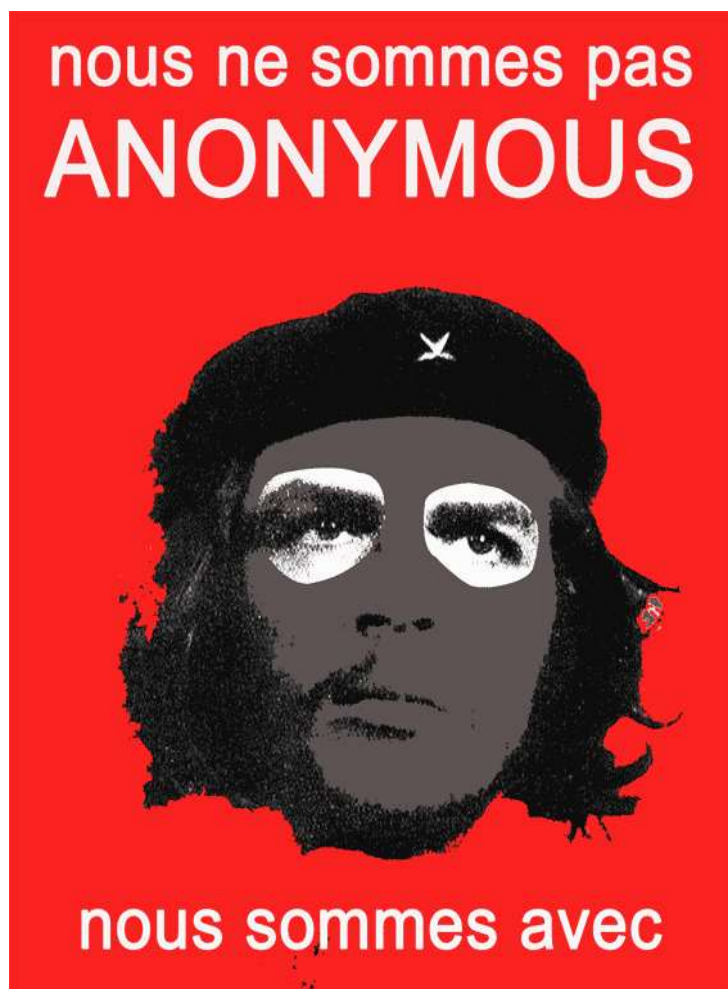
Amesys est visée par une enquête préliminaire ouverte à Aix-en-Provence à la suite d'une plainte du collectif de juristes Sherpa pour "atteinte à l'intimité de la vie privée d'autrui". Une deuxième plainte, en octobre 2011, pour "complicité de torture" a été déposée par la Fédération internationale des droits de l'homme et la LDH. Pour l'instant, la justice traîne encore et toujours des pieds...

**À croire que
rien de tout cela n'est arrivé !**

Médiapart n'a pas expliqué en long, en large et en travers que Ziad Takieddine, l'ami de tous et du gouvernement avait facilité les contrats entre Amesys/Bull et le gentil colonel Kadhafi.

Le Canard Enchaîné n'a pas publié que Amesys venait de régler une facture de près de 2 millions d'euros à une filiale de Bull (ServiWare) pour obtenir le matériel nécessaire (IBM) afin de mettre en place sa technologie Eagle au Maroc, la même qu'en Libye. Il ne s'est rien passé. Rien.

Business as usual ...



faites attention à ce que vous dites... Vent Stell@irE

Un article du magazine Wired révèle en détails la façon dont la National Security Agency (NSA) est tranquillement en train de construire le plus grand centre d'espionnage du pays à Bluffdale, Utah, dans le cadre d'un programme de surveillance secret, **nom de code** «vent stellaire». Le journaliste James Bamford révèle que la NSA a établi des postes d'écoute à travers tout le pays pour recueillir et passer au crible des milliards de messages électroniques et d'appels téléphoniques, aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'étranger. Le centre d'espionnage de l'Utah contiendra des bases de données quasi **illimitées** pour stocker toutes les formes de communication recueillies par l'agence. Cela comprend le contenu complet des e-mails privés, des appels de téléphones cellulaires et les recherches Google, ainsi que toutes sortes de données personnelles. Le directeur de la NSA, le général Keith Alexander, a nié le fait que des appels téléphoniques et des courriels de citoyens des États-Unis sont interceptés. Bamford répond à ce déni public « La NSA a constamment nié ces pratiques, et par la suite

il s'est avéré qu'ils le faisaient »

Les résultats des élections du CHSCT

Le CHSCT est élu, pour 2 ans, par les titulaires délégués du personnel et les membres du comité d'Entreprise soit **81 électeurs, 76 votants et 73 suffrages exprimés.**

Collège employé

CFDT : 29 voix, 3 élus ; CFTC : 17, 1 élu ; CGT : 13, 1 élu ; SUD-CNT : 12, 1 élu ; FO 2

Collège cadre / maîtrise

CFDT : 29, 2 élus ; CGC : 25, 1 élu ; CGT : 11 ; CFTC : 6

Les éluEs

SUD - CNT : Frédéric Bouteboul (Gaumont Parnasse)

CFDT : Nadine Nardin, Cécile Rochais, Yan Rémi, Michel Perrin, C. Verkindere

CFTC : Agnès Caltagirone

CGT : Patricia Parisis

CGC : Marc Glaise

Par rapport aux élections d'il y a 2 ans, avec un collège électoral quasi identique, la CFTC perd un siège au profit de SUD-CNT.

RETIREZ-LA
GRATUITEMENT
EN 1 CLIC-CLAC

les cinémas
GAUMONT PATHÉ!

La carte
ANALYSE

ACTIVEZ-VOUS
DANS VOTRE CINEMA

aujourd'hui, c'est encore 200 opérateurs
qui assurent la projection des films
dans les cinémas Pathé Gaumont

CinéSolidaires
Sud
Culture

sudcinesolidaires.org

GPEC : bilan et perspectives

Coté pile : lors de la réunion syndicats & DRH du 28 mars, Thierry Hatier a annoncé la volonté de l'entreprise de ne pas licencier d'opérateur. Les négociations d'une nouvelle GPEC pour trois ans viennent de démarrer.

Coté face : il n'envisage pas l'avenir des projectionnistes en cabine. Comme pour nombre de ses confrères DRH, la polyvalence est la réponse à l'optimisation des profits, "il y a une variable d'ajustement qui est le travail dans le hall".

Coté bilan : en trois ans, un tiers des CDI d'opérateur a disparu, soit 11 départs volontaires, 5 démissions, 22 départs à la retraite, 19 licenciements (ou inaptitude), 16 mobilités interne vers des postes d'opérateur, 8 reconversions vers le hall, 10 promotions au poste de Responsable Technique et 2 décès.

Coté espoir : la lutte paie !



Amputé d'une subvention de la ville de Beauvais de 40 000 €, le cinéma Agnès Varda est menacé de fermeture. Avec 183 000 entrées l'an dernier, le succès de sa mission est un défi permanent. Mono salle de 215 fauteuils, classée art et essai en 1987, situé au cœur du quartier populaire Argentine, les choix qui ont motivé son ouverture, il y a 24 ans sont toujours d'actualité : désenclavement et valorisation du quartier, lieu de proximité, projet artistique et culturel à forte dimension sociale. Depuis plus de 20 ans, 10 000 élèves assistent à 3 projections par an dans le cadre de l'opération "Ecole, Collège et Cinéma" financée par le Conseil Général de l'Oise.

Fin 2011, la ville et l'ASCA ont signé une convention prévoyant la répartition de 650 000 € sur les 3 pôles de l'ASCA : Le Labo, L'Ouvre-Boite, le Cinéma Agnès Varda. Alors que le cinéma doit s'équiper pour des projections en numérique, il perd au passage 47 000 € orientés vers le fond de roulement pour renflouer les caisses. La ville de Beauvais, lors d'un précédent conseil municipal, a rappelé sa volonté de ne pas voir le cinéma fermer. Mais elle laisse au conseil d'administration le soin de régler les problèmes en interne.

Pour défendre l'outil de travail et les emplois, une pétition circule. En quelques heures, sur le marché Argentine, plus de 500 signatures ont été récoltées. Ce ne sont que les premières manifestations de soutien.

Pétition en ligne sur : www.mesopinions.com

CinéSolidaires MK2

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES SALARIES MK2 du lundi 5 mars 2012

Représentant la quasi-totalité des salles du circuit MK2, 35 salariés se sont retrouvés et ont adoptés la déclaration suivante :

« Au regard de la détérioration générale des conditions de travail sur l'ensemble des sites MK2, les salariés réunis au local du CE réclament unanimement :

1. **Une revalorisation générale des salaires** : 1 euro supplémentaire/heure de travail, La renégociation écrite du pourcentage de confiserie à hauteur de 15% du chiffre d'affaire et son déplafonnement.
2. **Un effectif permanent suffisant en accueil** ainsi que **la négociation immédiate d'un accord écrit sur le statut des opérateurs** (limitation à 15h d'accueil, pas de polyvalence hall/cabine).
3. **Une amélioration réelle des conditions d'accueil et de travail** : replacer la qualité du service au centre des priorités, remettre en état les bâtiments, les équipements, et les locaux existants en considérant l'expérience des salariés.
4. **La mise en place de NAO dès le mois d'avril**, avec la mise à disposition de l'organigramme complet de l'entreprise aux représentants du personnel.

A défaut d'entente satisfaisante sur ces points, les salariés se mettront en grève. »

Trois jours plus tard, convoqués par N. Karmitz, les salariés ont affronté colère et menace de licenciement des projectionnistes. Dialogue et négociation sont décidément bien difficiles !



UNE IDÉE DANS LA TÊTE, UNE CAMÉRA À LA MAIN

Pico y pala est un collectif de diffusion du cinéma engagé argentin, qui sous-titre, archive et organise des projections-débats. Pour mettre en lumière des problématiques politiques et sociales en argentine et ailleurs. Pour donner à voir une autre utilisation de l'outil ciné, en dehors des circuits commerciaux. <http://picoypala.canalblog.com>

Un festival itinérant à Paris et en banlieue avec films, débats, concerts et théâtre à prix libres !

Cinéma La Clef, 34 Rue Daubenton, 75005 Paris. M. Censier-Daubenton
LUNDI 2 Avril : Cinéma et luttes - retour sur une insurrection ouvrière
MERCREDI 4 : Des "fous" sur les ondes et dans les toiles

Les Condos, 43 rue de Stalingrad, Montreuil, Metro croix de Chavaux
MARDI 3 Avril : Derrière les barreaux, et en travers de la gorge.

Lycée autogéré de Paris 393 Rue de Vaugirard 75015 Paris.
JEUDI 5 Avril : "Lutter pour étudier, étudier pour lutter"

Centre social La 20ème chaise, 38 rue des Amandiers 75020 Paris
 VENDREDI 6 Avril : Auto-organisation locale : une réponse à la crise ?
En collaboration avec le **FRAP** (Festival des Résistances et des Alternatives à Paris) du 26 mai au 3 juin

Le 6B 6-10 Quai de Seine, 93200 Saint-Denis, gare RER D
SAMEDI 7 Avril : Le théâtre, à quoi bon ?

Shakirail 72 rue Riquet, 75018 Paris. M° Riquet, Marx Dormoy
DIMANCHE 8 : Afro-descendantes : exil et résistances
LUNDI 9 Avril : Le peuple face à l'économie d'extraction



La chronique juridique

Code du travail : merci l'Ump Warsmann

Les dispositions, relevant du droit du travail et de la sécurité sociale, de la loi " Warsmann " de simplification du droit, sont conformes à la Constitution, tel est l'avis rendu le 15 mars par le Conseil constitutionnel. Seuls quelques articles insignifiants ont été censurés. Autrement dit, à chaque fois que la cour de cassation a une position, c'est simple, il suffit de voter une loi qui aille contre la position de la cour de cassation.

La modulation du temps de travail sans l'accord du salarié est donc validée

L'article 45 relatif à la modulation du temps de travail permet à une entreprise de mettre en place, excepté pour les salariés à temps partiel, par accord collectif, la modulation du temps de travail sans l'accord exprès de chaque salarié.

«La mise en place d'une répartition des horaires, sur une période supérieure à la semaine et au plus égale à l'année, prévue par un accord collectif ne constitue pas une modification du travail » et n'exige plus un accord préalable de chaque salarié.

Les requérants soutenaient que cette disposition portait atteinte à la liberté contractuelle des salariés. Selon Le Conseil constitutionnel, le législateur a entendu conforter les accords collectifs relatifs à la modulation destinés à permettre l'adaptation du temps de travail des salariés aux évolutions des rythmes de production de l'entreprise.

En tout cas, dans l'exploitation cinématographique, l'accord de RTT de 1998, nécessite encore l'accord express des salariés. Et ce n'est pas demain la veille que nous signerons un accord désavantageux !

le collectif Négatif

Créé en 2007, ce collectif de cinéma expérimental critique déteste ce qui est lisse pour privilégier un discours rugueux. Leur cinéma se veut irrécupérable, illégal et pratique le détournement
collectifnegatif.free.fr/



2 SÉANCES AUTOUR DU DROIT D'AUTEUR & DU PIRATAGE

Depuis que le FBI a fermé Megaupload, la majorité des sites hébergeurs se réfugient derrière des comptes payants premium (ce qui ne change rien à la non rémunération des ayants-droits). Le capitalisme s'arrange très bien avec le vol (qui est synonyme de propriété pour Proudhon). **Sous prétexte de punir le vol, c'est le procès de la gratuité que l'on fait.**

Par l'utilisation du terme "piratage", on confond deux choses radicalement opposés :

- Les sites de streaming qui engrangent des profits par la publicité au mépris des ayants droits.
- Le partage de fichier, où la culture sur internet est vue comme une vaste bibliothèque, par exemple les sites blogspot qui offrent des liens pour télécharger des films et disques non réédités et ainsi réparent des oublis.

L'exemple le plus aberrant du système de droits d'auteur est Serge Gainsbourg qui a copié collé un musicien nigérian (Babatunde Olatunji, 1959) pour faire "Gainsbourg Percussion" (1964). Les droits de "New-York USA" vont à ses enfants et non aux héritiers du musicien nigérian. Du pur colonialisme !

Le droit d'auteur a été constamment remis en question pour des besoins critiques tel le ready made, le found footage lettriste ou le détournement de films chez les situationnistes. Il y a de plus en plus d'images. S'arrêter et réfléchir à ces images avant d'en produire de nouvelles paraît nécessaire. Quelques artistes reviennent sur d'anciennes pour les questionner et leur faire avouer leur fond réactionnaire. Ces artistes sont vomis par les aides d'états du cinéma traditionnel et sont considérés comme des pirates. Le milieu des arts plastiques leur est plus accueillant, grâce à l'influence de Duchamp qui par ailleurs faisait des ready made pour évaluer les limites du système et non pour être copié par les pires cons.

**Jeudi 12 Avril à 20h / Jeudi du Collectif Jeune Cinéma
Cinéma La Clef / 34 rue Daubenton 75005 Paris /**

**Mardi 24 avril à 20h / cycle expérimental FL'X'24 /
60 adada / 60 rue Gabriel Péri 93200 Saint -Denis /
M° saint denis basilique ou gare (RER D)**



1^{er} festival CinéSolidaires 13^{ème}

Organisé par l'Union Locale Solidaires Paris 5e-13e sur le thème :
la classe ouvrière, son travail et ses luttes
Samedi 12 mai de 13 à 22h30 & Dimanche 13 mai de 13h30 à 20h
Entrée gratuite, buvette et une restauration légère sur place.
Projections, débats et repas au local SNCF du 1bis avenue Pierre-Sémard, à Ivry-sur-Seine



CinéSolidaires est disponible en version pdf ou papier, pour le recevoir, écrire à :

12 rue de Louvois 75002 PARIS 01 40 15 82 68 cinesolidaire@free.fr